

Paris, le 21 septembre 2020

**OBSERVATOIRE ASFA-FNTP DU PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER :  
80 % DES MARCHES DÉJÀ ATTRIBUÉS  
LES TPE/PME ET ENTREPRISES NON LIÉES PRINCIPALES BÉNÉFICIAIRES**

**L'observatoire commun ASFA-FNTP sur la dévolution des marchés de travaux du Plan de Relance Autoroutier, de 3,27 Mds d'€, démontre qu'un accès transparent et équitable aux marchés de travaux a été donné aux TPE/PME.**

- Sur les 3 027 marchés de travaux passés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes à fin juin 2020, **98,4%, soit 2 978 marchés, avaient un montant inférieur à 5 M€ et étaient accessibles aux TPE/PME** opérant dans les marchés de travaux routiers.
- Les investissements engagés par ces 2 978 marchés représentent plus de 20% de la valeur totale des travaux du Plan de Relance Autoroutier.
- S'y ajoutent 4 603 marchés ou contrats de prestations de services ou de fournitures, également accessibles aux TPE/PME.

**Plus de 85% en valeur des marchés de travaux ont été attribués à des entreprises non liées aux sociétés concessionnaires**, proportion qui va bien au-delà des objectifs retenus à la création de l'observatoire.

Les travaux de l'observatoire montrent que les investissements réalisés l'ont été dans le strict respect des obligations de mise en concurrence et en favorisant le plus possible l'accès à ces marchés aux TPE/PME, ce qui est confirmé dans les rapports annuels sur les marchés et contrats passés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes que publie l'Autorité de Régulation des Transports depuis 2017.

La concession est un véritable outil d'investissement simple et efficace, au service des territoires, de la mobilité et de l'emploi. **Le Plan de Relance Autoroutier a mobilisé 3,27 Mds d'€ sans aucun impact sur les finances publiques et les contribuables.** Il a été financé contre 2,5 années en moyenne d'allongement des concessions, sans incidence sur les tarifs de péage.

Les travaux réalisés dans ce plan ont un objectif de sécurité et d'adaptation de l'infrastructure au trafic (élargissements, parkings de covoiturage ...) ainsi qu'une meilleure protection des milieux naturels et de réduction des nuisances sonores.

**Pour soutenir la filière des travaux publics durement affectée par la crise sanitaire et pour contribuer au verdissement des transports, la FNTP et l'ASFA appellent le gouvernement, à mobiliser à nouveau l'outil concession.** Des investissements peuvent rapidement être engagés au bénéfice du développement des infrastructures et de l'accueil des véhicules autonomes et décarbonés, et favoriser les mobilités partagées.

---

**CONTACTS PRESSE**

ASFA - Laurence GUILLERM - 01 49 55 33 07 - 06 11 66 97 70 | [laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)

Havas - Manon GAUDEFROY - 07 88 61 74 01 | [manon.gaudefroy@havas.com](mailto:manon.gaudefroy@havas.com)

FNTP - Sophie CAHEN - 07 84 17 75 93 | [cahens@fntp.fr](mailto:cahens@fntp.fr)